

Rechercher : 

• Votre email

Votre nom

• Rubriques

- [Accueil](#) (181)
- [International](#) (157)
- [France](#) (585)
- [Reportage](#) (18)
- [Interview](#) (39)
- [Culture & Loisirs](#) (111)
- [Sports](#) (102)
- [Jeux Paralympique](#) (19)
- [En Bref](#) (30)
- [Livres](#) (65)
- [Agenda](#) (14)

« [DISCRIMINATION](#)
[JUTICE – ACCESSIBILITÉ](#) »

MANIFESTATION – RETRAITE

Le collectif encore dans la rue : Pénibilité : des arguments inappropriés pour une mauvaise réforme



le Collectif Ni Pauvre Ni Soumis dans les rues toulousaines

2010.10.29 — Un coup d'épée dans l'eau telle risque d'être ce prochain rendez-vous des syndicats et des associations contre la réforme des retraites votées par le Parlement le 22 octobre avec 177 et 153 voix contre. Alors que les nombreux mouvements de grèves commencent à s'essouffler. Un argument que refuse le collectif ni pauvre ni soumis (NPNS) qui a encore été présente dans toutes les manifestations en France.

Le NPNS qui estime que sur le point de la pénibilité de la réforme des retraites, a été adopté par les sénateurs sans grande modification, malgré les arguments développés en cours de séance et depuis des mois. Seule modification : l'exclusion de

l'observatoire sur la pénibilité du conseil d'orientation sur les conditions de travail des associations de victimes, qui en faisaient jusqu'à présent partie ! Il reste néanmoins inapplicable et source de contentieux concernant notamment la possibilité d'obtenir un départ anticipé y compris pour les accidents du travail « *ayant entraîné des lésions identiques à celles indemnisées au titre d'une maladie professionnelle* ». Une notion sans précédent juridique ou législatif et risque par nature d'être la source de contentieux juridique.

Le collectif qui regrette la réponse du ministre du Travail Éric Woerth concernant les cancers professionnelle, estimant que « *la France est le pays qui reconnaît le mieux les cancers d'origine professionnelle* ». Une opinion qui semble être loin d'être le cas ou la FNATH regrettée lors d'une semaine de prévention des cancers professionnelle la situation actuelle (v. article du 2010.10.17). Il aurait en France, 1 cancer sur 10 d'origine professionnelle, dont 1 sur 5 chez les ouvriers. 13,5 % des salariés avec 2,37 millions de personnes seraient exposés à un ou plusieurs cancérogènes au travail.

Pourtant, les cancers d'origine professionnelle sont largement sous-reconnus, comme en témoignent de nombreuses études scientifiques. Qui plus est, un tel argument ne peut tenir alors que les 2/3 des cancers d'origine professionnelle sont reconnus après 60 ans, et qu'ils ne sont pas intégralement indemnisés (à l'exception des cancers liés à l'amiante).

Pour les représentants du collectif « *La réforme des retraites, c'est la grande réforme du quinquennat de Nicolas*



Sarkozy. Mais comme trop souvent, les personnes en situation de handicaps font figure de grands absents. La loi sur les retraites n'apporte pas de solutions à la situation spécifique des travailleurs handicapés ni à celles des aidants familiaux ». Quant à la promesse d'augmentation de l'AAH, elle laissera quand même ses titulaires, en 2012 et les années suivantes, avec un revenu largement inférieur au seuil de pauvreté ! Et ne réglera pas le problème des pensions d'invalidité, rentes Accident du Travail ou Maladies professionnelles dont le niveau est parfois inférieur à l'AAH3 ! Sans parler des effets pervers et injustes de réglementations empilées sans cohérence !

Une réforme qui se venu compléter bon nombre d'avancer négative, comme celle de l'emploi ou après avoir retardé l'augmentation de la contribution, le gouvernement ponctionne comme en 2009, le budget de l'AGEFIPH destiné à former les travailleurs handicapés, malgré l'opposition des associations et syndicats ...Après aussi imposé les accidents du travail où l'accès aux soins devient de plus en plus difficile. Ajouter a cela la réforme en catimini de la médecine du travail, mettant en cause son indépendance, adossée à la réforme des retraites, fait craindre le pire pour la santé des travailleurs, handicapés ou pas.

Au final quant à la promesse d'augmentation de l'AAH, elle laissera quand même ses titulaires, en 2012 et les années suivantes, avec un revenu largement inférieur au seuil de pauvreté ! Et ne réglera pas le problème des pensions d'invalidité, rentes Accident du Travail ou Maladies professionnelles dont le niveau est parfois inférieur à l'AAH3 ! Sans parler des effets pervers et injustes de réglementations empilées sans cohérence ! Des motifs qui font que le collectif NPNS 2009 et 2010 comme une période noire pour ces personnes et leurs proches. Ressources, retraites, dépendance, compensation, santé, accessibilité..., les attaques viennent de tous côtés....

La Rédaction

Tags: [Emploi](#), [manifestation](#), [npns](#), [Réforme des retraites](#), [retraité](#), [Syndicats](#), [Travailleurs handicapés](#)

Cet article date du Vendredi, octobre 29th, 2010 a 19 h 31 min et appartient à la rubrique [Accueil](#). Vous pouvez suivre toutes les reponses a cet article par le biais du [fil RSS 2.0](#).

Poster un commentaire

Name (required)

Mail (will not be published) (required)

Website

Rechercher : 

- [Contact](#)
- [Forum](#)
- [QUI SOMMES NOUS ?](#)
- [Sondages](#)

© 2010 [France-Handicap-Info](#) - [Entries \(RSS\)](#) - [Comments \(RSS\)](#) - [Connexion](#)
Ce site a ete entierement realise par la societe [N-Serv](#)

